



Chères Grenthevillaises, Chers Grenthevillais,

Près de deux années passées, perturbées par la COVID-19 et enfin, actuellement, un net recul des contaminations. La vaccination me semble-t-il, joue un rôle majeur pour nous protéger du virus. Dans ce cadre, nous continuerons autant que nécessaire, l'accompagnement de nos aînés, aux lieux de vaccination.

Nous avons été récemment alertés de la difficulté d'assurer la sécurité des petits à la descente du bus en arrivant à l'école. Aussi, prochainement, en lien avec la Commune de Soliers, un agent sera dépêché sur place tous les matins afin d'assurer la présence de deux adultes à ce moment.

Sur le thème des animations, nous sommes heureux de pouvoir retrouver des moments festifs et conviviaux avec prochainement, une soirée Halloween, le repas des Aînés, le marché de Noël puis le Noël communal. La fête de la Saint Rémy s'est éteinte ces deux dernières années et c'est pour nous l'occasion de réinterroger nos animations pour 2022.

De nombreux travaux ont été réalisés :

- Le stade : un projet de mandat avec de nombreux aménagements qui ont été lancés suite aux deux visites des gens du voyage.
- Finalisation du cimetière avec la création de nouvelles allées et un jardin du souvenir.
- Rénovation intérieure de la mairie : Nous venons de déposer des demandes de subventions afin d'isoler ce bâtiment en ayant à l'esprit, sa future vocation à accueillir les tous petits.
- Installation de caméras à l'entrée de la commune, place de la mairie et à la benne verte pour lesquelles nous allons obtenir l'autorisation de la Préfecture de filmer et utiliser au besoin, ce support comme preuves auprès de la Gendarmerie en cas de délits.

Je souhaite terminer cet édit en évoquant le lotissement de la Plaine. Des mécontentements fréquents concernant le retard des travaux et l'entretien des espaces verts sont adressés en Mairie. La responsabilité incombe au lotisseur et tant que la rétrocession ne sera pas validée par la Commune et la Communauté Urbaine Caen la mer, toutes ces tâches lui appartiennent. Nous avons dressé tout récemment un cahier des charges précis de nos attentes afin que cette rétrocession puisse se dérouler dans de bonnes conditions. Le lotisseur a des obligations à respecter et nous entendons bien qu'il y soit attentif pour le bien de tous.

Bien cordialement,

Le Maire,
Emmanuel BELLÉE

Règles du bien vivre à Grentheville

Votre boîte aux lettres

Inscrire lisiblement sur la boîte aux lettres, les noms de toutes les personnes qui habitent à votre adresse est vivement conseillé pour recevoir correctement votre courrier.

Stationnement

Le stationnement d'un véhicule sur les voies réservées aux piétons est interdit. Chaque automobiliste doit garer son véhicule sur les places réservées à cet effet. Le stationnement d'un véhicule ne doit pas gêner la circulation piétonne sur les trottoirs et l'accès (garage, circulation poussette, personne à mobilité réduite...). Un véhicule, 4 roues ou 2 roues, qui stationne sur la voie publique ou le domaine privé à la même place, plus de 7 jours, est interdit.

Élagage des arbres et haies

Le dépasement des arbres et des haies sur la voie publique ou sur le terrain d'un voisin peut être source de danger ou de nuisances. L'élagage des arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques permet la sécurisation des piétons, et la visibilité des panneaux de signalisation.



Bientôt 16 ans, pensez au recensement !



La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Pour tout renseignement, contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen : 09 70 84 51 51

Infos déchets ménagers

Depuis 2021, la collecte est assurée par les services de Caen la mer. En ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères (le vendredi) et des déchets recyclables (un lundi sur 2), la collecte ne se fait qu'à partir de 14h. Il n'y a donc plus besoin de sortir vos bacs la veille au soir comme c'était le cas auparavant avec le SMEOM.



En ce qui concerne la collecte des déchets recyclables à la place des containers jaunes de 180l ou 240l, il est possible de faire la demande d'un container de 340l.

En 2021, suite à la pandémie, il n'y a eu que 1000 composteurs de délivrés pour 2500 demandes. Si vous avez fait une demande elle sera traitée, mais avec retard, en particulier si vous avez fait la demande d'un composteur en bois !

Pour tout problème concernant les déchets ménagers, le plus simple est de s'adresser directement au service concerné en contactant le n° orange 02 31 304 304.

Hervé ROBERT, Délégué SYVEDAC

Nettoyage de la Commune



Et pourquoi ne pas rêver à des citoyens 100% éco-responsables.

On a tous un rôle à jouer pour y arriver...

Un petit rappel, nous avons collecté lors de la 1^{ère} édition, plus de 50 kg de déchets et 45 personnes, petits et grands étaient présents. Faisons encore mieux. Pas besoin de s'inscrire, venez nombreux!

La Commission des Affaires Sociales

Le dimanche 24 octobre, ce sera la 2^{ème} édition de la collecte des déchets sur notre territoire.

A vos gants, vos sacs et vos pinces, on remet ça ! Le départ sera donné à 10h sur le parvis de la mairie. On vous attend nombreux. Notre geste, lors de cette journée, contribuera à avoir une nature plus agréable mais aussi un environnement plus sain.

Aide au chauffage

Comme nous le savons tous, le budget « énergie » des ménages est en forte augmentation ! C'est pour cela que les membres du CCAS ont décidé d'augmenter l'aide au chauffage aux foyers non imposables de - 65 ans. Celle attribuée au + de 65 ans reste inchangée, le but étant si l'avenir nous le permet, d'atteindre un montant unique d'aide. Notre souhait étant en aucun cas de diminuer celle attribuée au + de 65 ans.

Voici les nouveaux montants :

- 170€ pour les foyers de + de 65 ans non imposables.
- 140€ pour les foyers de - 65 ans non imposables.

Nous demandons que chaque dossier soit des plus précis en raison de la notion du « non imposable ». Le but étant de venir en aide aux personnes à faibles revenus.

le CCAS

CCAS

Repas des Aînés

Le dimanche 21 novembre 2021 approche à grand pas.



Il marquera ainsi nos retrouvailles après tant de mois d'absence. En effet, le repas annuel des aînés sera sous le signe de la convivialité avec pour commencer, un repas élaboré et servi par le traiteur « Julien Joly » et ensuite nous revivrons quelques souvenirs avec le spectacle « Génération 70s ». Le groupe nous fera faire un bond en arrière pour notre plus grand plaisir. Il suffira juste d'être bien chaussé et d'avoir la voix claire. Rendez-vous à 12h.

(présentation du pass sanitaire en vigueur)

Les colis des Aînés

Le colis a été apprécié en 2020, avec des mets nobles salés, sucrés, uniquement issus de la région normande.

Cette année, nous le renouvelons avec grand plaisir ! Il saura sans aucun doute, une nouvelle fois, vous ravir les papilles. Il est actuellement en cours d'élaboration mais c'est promis, il sera délicieux, ça nous en sommes sûrs.

Le colis sera distribué le samedi 18 décembre, au niveau de la mairie comme l'an passé. Les membres vous accueilleront avec joie et pour les personnes qui seront dans l'incapacité de se déplacer, nous viendrons à eux, à leur domicile ce même jour.

La Chiffo

La Chiffo organise une collecte de textile en porte à porte à Grentheville ! Le mercredi 27 octobre 2021 dès 9 heures

La Chiffo 02 31 34 49 52

Location de la salle des fêtes de Grentheville

Le week-end

- Grenthevillais : 270€
- Hors commune : 700€
- Tarif une demi-journée dans la semaine : 100 €
- Tarif une journée dans la semaine : 200 €

Pour toute location : Chèque caution de 780 €

- Forfait chauffage : 30 € du 1^{er} octobre au 30 avril, pour toute location
- Attestation d'assurance obligatoire

Location des tentes de réception

Uniquement pour les Grenthevillais

Tente 3m x 3m : 50 € par tente - Tente 6m x 3m : 80 € par tente

Caution location de tente : 400 €



Tables et chaises :

Mise à la disposition gratuitement aux Grenthevillais.

Pour toute réservation, il convient de passer au secrétariat de la Mairie de Grentheville, remplir une demande de prêt.

Aucune réservation ne peut se faire par téléphone. Les tentes, les tables, les chaises sont à retirer le vendredi à 8h30, 11h45 ou 13h30 et doivent être rendues le lundi à 8h30, 11h45 ou 13h30.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler le secrétariat de mairie au 02 31 231 231.

Cérémonie du 11 novembre

Les Anciens Combattants et la municipalité de Grentheville vous invitent à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 qui se déroulera le jeudi 11 novembre 2021 à 10h au Monument aux Morts.

Bibliothèque Associative de Grentheville

Désherbage des livres : profitez de romans et de BD en vente à 1€ à la Bibliothèque

Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans et port du masque



	Jeudi	Samedi
Hors vacances scolaires	17h30 – 19h	10h30 – 12h
Vacances scolaires	17h30 – 19h	

En 1 clic !

laboitenumérique.calvados.fr

Le portail de ressources en ligne des bibliothèques du Calvados ! Soyons curieux ! Ce portail propose des ressources pour vos enfants (jeux, aide aux devoirs, films et lectures), mais aussi des ressources pour vous former, faire du sport en intérieur, lire ou encore regarder des concerts... Vous y retrouverez également la presse régionale et des magazines nationaux, ainsi que des jeux vidéo en ligne ! Belles découvertes !

Les rendez-vous des Jeudis de la Bonne Humeur



Jeudi 14 octobre : Repas Dansant

Dimanche 7 novembre : Bourse aux Jouets

Jeudi 18 novembre : Soirée Beaujolais

Jeudi 9 décembre : Assemblée Générale en soirée

Samedi 18 décembre : Circuit des villages illuminés

Projet de Territoire 2021-2030

Réunion publique le mercredi 13 octobre à 18h - Salle des Fêtes, 9 rue de la Résistance à Soliers. Pour en savoir plus : www.caenlamer.fr/projet-territoire

Tremblez jeunes Grenthevillais(es) !!!

La mairie de Grentheville en partenariat avec Nicolas Mutrel de l'entreprise TN14, vous invite à fêter Halloween dans le parc public qui, nous venons de le découvrir, est hanté par des démons bruyants et effrayants à souhait !



MÊME PAS PEUR !!

Déguisements fortement conseillés !

Si vous en avez le courage, joignez-vous à nous pour leur rendre visite entre 20h et 22h le samedi 30 octobre 2021 !

Participez dès le samedi matin en déposant une citrouille taillée pour mettre votre pierre à l'édifice !

Marché Noël

Les associations Grenthevillaises des jardins botaniques floraux et les Jeudis de la Bonne Humeur, ont le plaisir de vous annoncer la reprise du Marché de Noël, les 27 et 28 novembre 2021, dans la salle des fêtes de Grentheville, dans le respect des mesures barrières à la covid19.

Avec la participation d'exposants artisanaux, possibilité de déguster le vin et les marrons chauds, sandwiches, crêpes et buvette, pour le plaisir de tous, le samedi 27 novembre de 10h à 18h et le dimanche 28 novembre de 10h à 19h.



Arbre de Noël

Le spectacle de Noël aura lieu le samedi 18 décembre 2021 à la salle des fêtes de Grentheville, suivi d'un goûter et de la remise d'un cadeau.

USTT Grentheville

Tennis de Table : Grâce à plusieurs personnes le club a repris son activité. Le 17 septembre, nous proposons le créneau des vendredis soirs à partir de 19h avec une possibilité de jouer en compétition ou simplement en loisir. (Inscriptions encore disponibles). Pour la première journée de championnat en Division 4, l'équipe s'est imposée contre l'avant-garde de Caen 11-3 ce qui permet de bien débiter la saison et d'envisager un accès en Division 3 en janvier. Différentes manifestations vous seront proposées cette saison : prochainement un tournoi ouvert aux Grenthevillais (d'ici fin décembre) et aux beaux jours, reprise de notre foire aux greniers... N'hésitez pas à nous rejoindre, il n'y a pas d'âges pour commencer, reprendre ou pour la découverte de la pratique du tennis de table 🏓. Les entraînements ont lieu à la salle de sport de Grentheville. Contact :

Champdorge Jacques au 06.30.31.48.42

Sylvain : contact@silver-evenement.fr

Mairie de Grentheville

Le Bourg - 14540 - grentheville.mairie@wanadoo.fr

Site : Grentheville.fr

Tél : 0231 231 231

Horaires :

Lundi 9h – 12 h et 13h30 – 17h30

Mardi 13h30 – 17h30

Mercredi 9h – 12h Jeudi 13h30 à 17h30

Vendredi 9h – 12h et 13h30 – 17h30